Image not found or type unknown

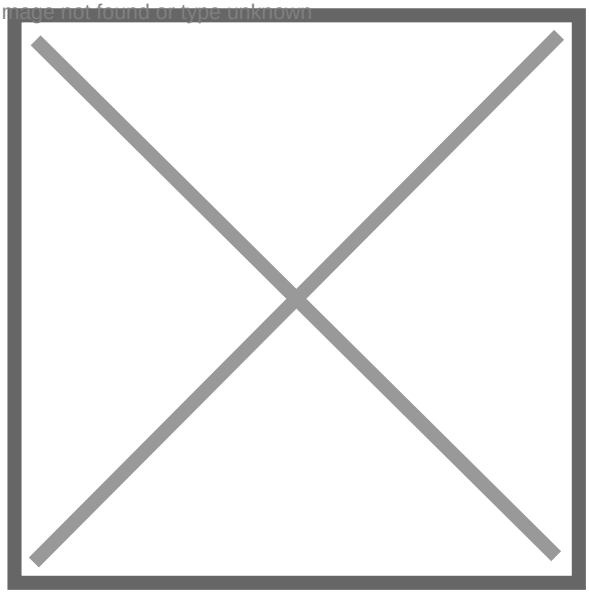

# Que déclarer au titre des frais réels

Par **pseudomarie**, le **07/09/2016** à **08:16**

Bonjour,

Suite à un concours de la fonction publique, j'ai été nommée à plus de 6 heures de train de mon domicile principal (ou vivent mon mari qui a un travail et mes enfants). Ma question est simple : que puis déclarer comme frais réels parmi toutes mes dépenses induites?:

mes trajets en train (1 aller retour par semaine 9 mois par an (valeur unitaire 110 Euro AR)

Mon abonnement SNCF (env 400 Euros)

Mon studio sur place (380 Euros de loyer)

Autre ?

Merci d'avance

Par **BrunoDeprais**, le **07/09/2016** à **08:46**

Bonjour

La déduction des frais réels ne fonctionne que jusqu'à une certaine distance entre votre habitation et votre lieu de travail.

Par **Lag0**, le **07/09/2016** à **09:33**

Bonjour BrunoDeprais,
Cela dépend des situations.
Dans le cas général, effectivement, pas plus de 40km de distance.
Mais dans le cas où la personne a une bonne raison d'habiter loin de son travail, cela passe.
J'ai ainsi pu déclarer pendant longtemps une distance bien supérieure car j'étais obligé d'habiter là où j'habitais (logement de fonction de ma femme).

Par **pseudomarie**, le **07/09/2016** à **12:09**

merci je vais aller poser la question au service des impôts mais j'aime avoir des avis extérieurs.

pouvez-vous me dire quelles dépenses avez-vous déduites (trajets train, appartement loué, repas?) et en quelle proportion?

Je vous remercie d'avance

Par **flocroisic**, le **07/09/2016** à **22:40**

bonjour

vous ne pourrez pas déduire le forfait repas du soir, je suppose que vous avez une cuisine dans le logement loué.
votre conjoint travaillant si à moins de 40 km du domicile familial, vous pourrez déduire les trajets ( en déduisant l'aide éventuelle de votre administration)
pour les frais réels êtes vous allez lire la documentation fiscale où tout est mis :
http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/2453-PGP

Par **pseudomarie**, le **08/09/2016** à **09:54**

merci à tous
Documents mis en ligne par flocroisic très complets et clairs.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés